

Annexe à la délibération :

**Détermination et attribution des indemnités de fonction
du Président, des Vice-Présidents et conseillers délégués**

**Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées
aux membres du conseil communautaire**

Fonctions	Noms, prénoms	Taux appliqués	Montants mensuels bruts
Président	GRAVELLE Nicolas	80 %	3 111,52 €
1 ^{er} vice-président	VAGNER Marie-Lyne	30 %	1 166,82 €
2 ^{ème} vice-président	MADELON Jean-Louis	30 %	1 166,82 €
3 ^{ème} vice-président	CHOAIN Louis	30 %	1 166,82 €
4 ^{ème} vice-président	LE ROUX Jean-Pierre	30 %	1 166,82 €
5 ^{ème} vice-président	DUTEIL Myriam	30 %	1 166,82 €
6 ^{ème} vice-président	PREVOST Jean-Jacques	30 %	1 166,82 €
7 ^{ème} vice-président	DELAMARE Frédéric	30 %	1 166,82 €
8 ^{ème} vice-président	DAEL Camille	30 %	1 166,82 €
9 ^{ème} vice-président	DIDTSCH Pascal	30 %	1 166,82 €
10 ^{ème} vice-président	RUEL Yves	30 %	1 166,82 €
11 ^{ème} vice-président	BEURIOT Valéry	30 %	1 166,82 €
12 ^{ème} vice-président	HAUTECHAUD Patrick	30 %	1 166,82 €
1 ^{er} conseiller délégué	En attente de nomination	6 %	233,36 €
2 ^{ème} conseiller délégué	En attente de nomination	6 %	233,36 €
3 ^{ème} conseiller délégué	En attente de nomination	6 %	233,36 €
4 ^{ème} conseiller délégué	En attente de nomination	6 %	233,36 €
5 ^{ème} conseiller délégué	En attente de nomination	6 %	233,36 €
6 ^{ème} conseiller délégué	En attente de nomination	6 %	233,36 €

Autres membres du conseil communautaire et autres indemnités : NEANT.